

MAÎTRISE D'OUVRAGE - PILOTER LA CONCEPTION DE L'OUVRAGE DANS UNE PERSPECTIVE DE QUALITÉ COÛTS DÉLAIS (QCD)

Connaître tous les intervenants et savoir comment les faire interagir

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : MIC112

Objectifs de la formation

- Identifier les missions de la MOE de conception
- Définir les critères de choix de MOE selon l'opération à mener
- Elaborer un schéma fonctionnel et décisionnel
- Savoir établir un DCE
- Transposer son schéma dans un cahier des charges de marché
- Sélectionner sa MOE et mettre en place des outils de suivi d'exécution

Animée par

- BOULANGER Julien
Président,
STONE PROMOTION
- FAUCHEUX Joël
Architecte DPLG,
ITG GROUPE

Public concernés

- Maîtres d'ouvrage privés et publics ; Aménageurs ; Architectes ; Bureaux d'étude et AMOA ; Facility Manager ; Property Manager ; Asset managers et foncières ; Responsables commerciaux des entreprises de construction

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 1345,50 €HT
- Tarif général : 1495,00 €HT

Connaître les différentes missions de la MOE de conception

- Contrat d'architecte, responsabilités et modes de rémunération
- Coordonner conception architecturale et conception technique
- Le rôle croissant des BE spécialisées (paysage, environnement, énergie, etc.)
- Maîtriser le séquençage de la conception (ESQ/APS/APD/PRO) et son articulation avec le volet réglementaire (dossier PC)

Faire le choix du MOE de conception : attendus et critères

- Quel MOE choisir pour quelle opération
- Raisonner en mode projet et intuitu personae : « the right man at the right place »
- Connaître les points forts et les points faibles du MOE : spécialisation, organisation, compétence des équipes, coût, etc. pour adapter les missions et les exigences
- Le concepteur imposé

Savoir piloter les prestataires : l'art du faire-faire dans la multiplicité des intervenants

- Intégrer l'ensemble des acteurs (MOE, AMOA, Bureau de contrôle, CSPS) dans un schéma fonctionnel et décisionnel cohérent
- Définir les missions et veiller aux moyens mis en œuvre pour leur couverture
- L'art du faire-faire et du management transverse : savoir déléguer pour travailler en confiance car tout n'est pas dans les contrats.
- Savoir construire une communauté d'intérêt

Du projet au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et aux marchés

- Assurer la transition du programme vers le projet et vers le DCE
 - Comment établir un bon DCE permettant de construire une grille d'évaluation efficace pour comparer les offres
 - Effectuer le bon choix de base : forfait ou allotissement - Entreprise générale (EG) ou Corps d'état séparés (CES), avantages et inconvénients
 - Éviter les pièges des DCE : estimations quantitatives, limites de prestations, risques de TS, etc.
-

Maîtriser l'élaboration des marchés de travaux

- Cerner la composition des marchés : des documents juridiques, économiques et techniques. Intérêt et limites des marché-type et des marchés-cadres.
 - Connaître les outils de contrôle des marchés : plans d'exécution et schémas techniques - forfait ou prix unitaire (BPU) – Du bon usage de la décomposition du prix global et forfaitaire, (DPGF), etc.
 - Les dispositions clés : Garanties obligatoires (GPA, biennale et décennale), retenues et pénalités, clauses de sauvegarde
-

Évaluation : test de connaissances en fin de formation

- Évaluation pédagogique sous forme de QCM
 - Synthèse collaborative du module
-

Dates

Paris

18-19/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et

les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par E mail aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.